

EXPRESSION POLITIQUE – JUILLET-AOÛT 2017

Retrouvez les tribunes politiques sur le Crépy mag & infos et sur le site internet www.crepyenvalois.fr.

GROUPE BRUNO FORTIER TEXTE DE R.CLAUX

L'été est là, et avec lui plusieurs manifestations festives organisées par la Municipalité. Après le succès de la Fête de la musique et des Feux de la Saint-Jean, ce sera prochainement au tour du feu d'artifice de la fête nationale et de Crépy-Plage. Certains reprocheront les nuisances sonores et la réduction des places de parking que ce type de manifestation peut potentiellement engendrer. Mais une ville sans animation est une ville morte !

Ces festivités permettent aux Crépynois de participer gratuitement à diverses animations pour le plaisir de tous. Les événements organisés par la Municipalité contribuent au rayonnement culturel et à l'attractivité économique de Crépy-en-Valois. En témoigne le succès de la Fête de la musique qui attire un très large public, provenant aussi des villes et villages alentours, et génère de réels retombées économiques pour les cafetiers et les restaurateurs, et plus largement pour les commerces du centre-ville.

L'animation au coeur d'une ville participe pleinement à l'expansion des commerces et attire incontestablement plus de visiteurs, et même plus d'habitants. C'est un cercle vertueux.

Avec Tonia Vivien, nous réfléchissons à de nouveaux projets pour toujours plus de moments festifs.

**Les élus du groupe Bruno Fortier
À Crépy, notre parti c'est vous.**

GROUPE ARNAUD FOUBERT TEXTE DE A. FOUBERT

Vous attendez tous depuis des années des commerces supplémentaires et ne plus faire des kilomètres pour pouvoir acheter certains produits. En 2012, le conseil municipal avait voté à l'unanimité un projet de zone commerciale afin d'implanter des commerces complémentaires. Tous les avis administratifs ont été favorables.

Un permis de construire a été émis début 2014.

Dès son élection, Bruno Fortier a tout stoppé.

Ce 17 mai, il fait voter « en urgence » un projet identique, sur les mêmes parcelles, les mêmes surfaces de commerce, pour le même nombre de cellules, mêmes accès et voiries

Seules différences :

- Il n'y aura pas d'alimentaire.
- Le prix du m² vendu par la ville baisse de 58€ à 40€, 208 788€ de recette en moins.

La ville perd ainsi 5 ans de ressources fiscales et financières émanant de cette zone. D'après notre chiffrage, c'est donc au minimum 600K€ qui échappent aux finances locales.

Nous pensons aussi aux riverains de la rue Alfred Sauvy qui auront attendu 5 ans de trop pour une déviation des poids lourds qui leur était promise dès 2014 sous notre mandature, ce que le maire n'a jamais voulu leur expliquer, n'assumant pas sa propre décision.

Enfin, des dizaines d'emplois auront attendu plus de 5 ans pour être créés ...

Groupe avec Arnaud Foubert Crépy avance, UMP-UDI-Modem.

GROUPE JÉRÔME FURET TEXTE DE J.FURET

Le conseil municipal a décidé, le 17 mai, de valider le projet de création d'une zone commerciale à la sortie de la ville, le long de la D 25. Dans un premier temps, six commerces devraient y voir le jour.

Certes, on peut s'étonner que la majorité municipale ait mis autant de temps pour finaliser un projet maintes fois évoqué.

On peut également s'étonner que rien n'ait été prévu pour faciliter l'accès à cette future zone commerciale. La mise en service d'un rond-point, par exemple, sur la départementale 25, aurait ainsi permis de « casser » la vitesse, de sécuriser les lieux et de faciliter l'accès à la fois à la zone industrielle et aux futurs commerces.

Il n'est toutefois pas trop tard pour travailler sur cet indispensable aménagement.

Mais ce projet a néanmoins obtenu notre aval. Même si nous resterons vigilants quant aux commerces qui prendront place dans cette zone. Pas question, en effet, que ces nouvelles enseignes entrent en concurrence avec celles déjà existantes dans notre commune. Ces magasins devront surtout contribuer à limiter « l'évasion commerciale » en offrant des produits que l'on ne peut actuellement trouver à Crépy.

Le groupe des élus de gauche du « Meilleur pour Crépy »

GROUPE JEAN-PAUL LETOURNEUR TEXTE DE MONIQUE CHOBEAU ET JEAN-PAUL LETOURNEUR

Madame, Monsieur,

Promouvoir à outrance comme le fait le maire, l'extension considérable de FM LOGISTIC, pour quelques emplois, ne doit pas cacher la réalité. Notre ville sera bientôt plus connue par le passage incessant des camions que pour ses remparts.

La pollution de l'air par les particules fines des poids lourds, va augmenter d'autant.

Ces particules nocives pour la santé provoquent le cancer et des problèmes respiratoires, sans cesse plus nombreux.

Tous les Crépynois sont concernés. Après la décharge et ses odeurs nauséabondes durant l'été, il s'agit là d'une 2e source de désagréments, dont la population se passerait bien ! Dans les deux cas, il s'agit d'erreurs de maires successifs, qui ont autorisé ces activités en faisant l'impasse sur de graves inconvénients, pour de longues années.

Ceci étant, acquérir en contrepartie et en fanfare, un véhicule électrique pour la ville en guise de protection de l'environnement est dérisoire. Faire diversion en amusant la galerie est une chose, administrer avec sérieux et compétence notre ville en est une autre...

Sachez aussi que, les conseils éclairés et judicieux des élus de l'opposition ne sont jamais pris en compte. C'est pourquoi, les critiques justifiées sont aussi nombreuses.

Jean-Paul LETOURNEUR
Conseiller départemental de l'Oise FRONT NATIONAL
Conseiller municipal de Crépy-en-Valois

GROUPE MICHEL HOULLIER
TEXTE DE M. HOULLIER

Parlons de la nouvelle zone commerciale de Crépy , notre Maire l'avais voté en 2012 quand il faisait partie de l'équipe Foubert , puis il a annulé le projet dès qu'il a été élu en 2014 nous expliquant que ce n'était pas un bon projet , et aujourd'hui , lui et sa majorité revote pour sa remise en place , voilà encore des décision digne d'une girouette !

Je ne l'ai pas voter , car les explications du Maire ne m'ont pas convaincu du bien fondé de ce projet, en effet , pourquoi le réduire à 6 cellules ? Pourquoi interdire la restauration (Burger king par exemple) ? Pourquoi interdire l'alimentaire ? Pourquoi nous cacher les enseignes qu'il a choisi sans même consulter les commerçants du centre ville?

Alors, j'ose poser la question que beaucoup se pose : Cette Majorité voudrait-elle protéger certains commerçants au détriment d'autres? si oui il faut qu'elle s'en explique et si non, qu'elle laisse libre cours à la concurrence, comme elle existe dans la zone de St Maximin ou de carrefour Compiègne et ces communes ont dès le début ouvert plus de 6 cellules , il faut voir plus grand Mr le Maire , et avoir des projet beaucoup plus volontaristes pour relancer le dynamise de notre ville qui s'endort.

Michel Houllier (groupe En avant pour Crépy-en-Valois)